Découvrir le Sonneur à ventre jaune

en Pays de la Loire

Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud mesurant de 4 à 5 cm. Il présente un corps aplati. Sa tête se caractérise par un museau arrondi et des yeux proéminents. Les mâles sont plus petits que les femelles (dimorphisme sexuel).

Son cycle de vie

Les femelles ne se reproduisent pas nécessairement tous les ans, mais elles peuvent pondre plusieurs fois lors de la saison de reproduction. Durant cette période, la femelle ne pond pas plus de 300 œufs (pour comparaison le Crapaud commun pond environ 5000 œufs). La maturité sexuelle est atteinte à partir de la deuxième année.

Le Sonneur à ventre jaune a une durée de vie remarquable, pouvant atteindre 10 à 15 ans dans la nature.

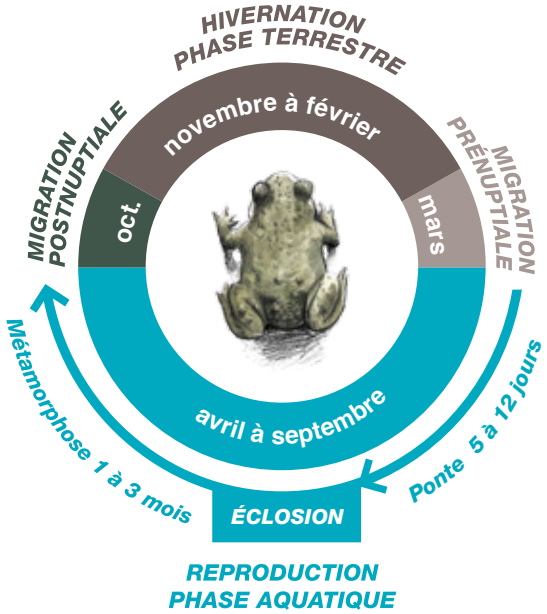

Face centrale jaune, marquée par des tâches gris-plomb

MIGRATION PRÉNUPTIALE

- La migration prénuptiale permet au Sonneur à ventre jaune de quitter son lieu d'hivernage pour rejoindre son site de reproduction, généralement situé à proximité.

REPRODUCTION

- La reproduction se déroule exclusivement en phase aquatique. Elle est liée à la présence de points d'eau temporaires. Les pics de ponte sont observés lors des précipitations. Les mâles chantent pour signaler leur présence et marquer leur territoire.

MIGRATION POSTNUPTIALE

- La migration postnuptiale permet aux adultes et aux juvéniles de l'année de gagner les sites d'hivernage.

HIVERNAGE

- La période d'hivernage est une phase terrestre chez les batraciens. Le Sonneur à ventre jaune trouve refuge dans des souches, ou sous des pierres. Il peut aussi passer l'hiver enfoui dans la mousse, l'humus ou même la vase.

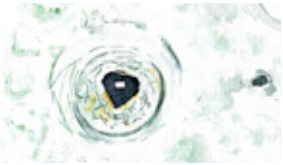

Pupilles en forme de cœur

À la fois prédateur...

les adultes et juvéniles se nourrissent principalement d'insectes, de mollusques, de vers de terre. Les têtards mangent essentiellement des végétaux.

...et proie

les têtards sont des mets de choix pour les poissons, les couleuvres et les oiseaux. Ces derniers se nourrissent également d'adultes ou de juvéniles.

...mais pas sans défense !

Pour dissuader ses prédateurs, le Sonneur à ventre jaune arbore une couleur vive sur sa face ventrale qui prévient de sa toxicité. Si le prédateur persiste, le Sonneur à ventre jaune sécrète alors une toxine, qui le rend incomestible.

Position de défense

Son habitat

Le Sonneur à ventre jaune fréquente une multitude d'habitats, terrestres comme aquatiques, tout au long de l'année. Son milieu aquatique de prédilection correspond à une pièce d'eau de petite taille, peu végétalisée et souvent ensoleillée, comme les ornières forestières, les fossés, mares, ruisseaux. Les milieux terrestres propices à l'espèce sont les prairies, les vergers mais aussi les bois.

CARTOGRAPHIE DE LA PRÉSENCE DU SONNEUR

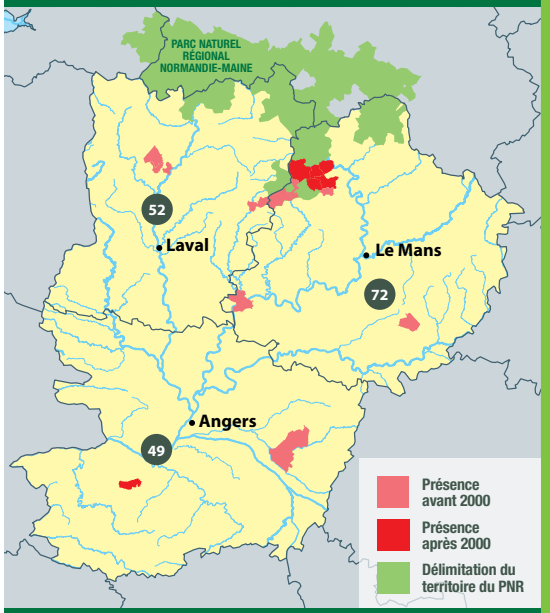

L'espèce est considérée comme disparue en Loire-Atlantique et en Vendée

Les causes de sa disparition

Depuis le début du XXe siècle, le Sonneur à ventre jaune décline fortement en Europe de l'Ouest. Les activités de l'homme impactent ses habitats et sont à l'origine de ce déclin : dégradation des zones humides, pollution par les produits phytosanitaires, arasement des talus, arrachage de haies et débardage du bois au printemps en forêt. D'autres actions impactent directement l'espèce, comme l'introduction de poissons dans les mares, prédateurs redoutables des pontes et des têtards, qui poussent le Sonneur à ventre jaune à abandonner ses zones de reproduction.

Dans la mare, pas de poissons !

Conseils et bonnes pratiques

Entretien ou restauration des zones humides

- Ces interventions doivent être partielles, afin de laisser des zones refuges, et doivent être réalisées pendant la période d'hivernation (novembre à février).
- Gérer la végétation des bords de mares par une fauche mécanique ou manuelle.
- Rajeunir occasionnellement une partie de la zone humide par curage (sur les deux tiers de la surface au maximum) si elle se comble.

Création de nouveaux milieux

- Creuser une mare dans une prairie (5 à 10 m^2 suffisent) en respectant la législation en vigueur.
- Préserver des dépressions sur la zone de suintement des eaux (ornières de tracteurs).
- Veiller à ce que ces nouvelles pièces d'eau soient ensoleillées (exposition sud/sud-ouest), non isolées (à quelques centaines de mètres au plus de zones boisées, de fossés, de ruisseaux...) et limiter l'apparition d'arbres ou d'arbustes.

Gestion du milieu terrestre

- Le milieu terrestre est utilisé toute l'année par le Sonneur à ventre jaune qui y trouve, en été, un refuge en cas d'assèchement des sites en eau, et en hiver, des micro-habitats pour hiverner.
- Lors des travaux de débroussaillement ou de restauration de milieux humides, il est préférable de laisser ou de mettre en place des branchages, des souches, des tas de pierres ou de bois à proximité des pièces d'eau pour que le Sonneur puisse s'y abriter.

Avec le soutien financier de :

agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public de l'État
agence.eau-loire-bretagne.fr

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région PAYS DE LA LOIRE

Sarthe Le Département

Une espèce protégée !

Le Sonneur à ventre jaune est protégé au niveau européen et en France depuis 2007. Il est strictement interdit de le détruire, le capturer, le perturber, le transporter, le vendre ou l'acheter, ainsi que ses œufs. Son habitat est également protégé.

Il est interdit…

de pêcher des têtards, tous les amphibiens étant protégés par la loi

de les transporter

de les introduire dans une mare

AVIS DE RECHERCHE

Aidez-nous à mieux connaître les populations de Sonneur à ventre jaune en nous signalant vos observations

Pour en savoir plus, contactez-nous !

CPIE MAYENNE - BAS-MAINE

Tél. 02 43 03 79 62
contact@cpie-mayenne.org

LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ SARTHE

Tél. 02 43 85 96 65
sarthe@lpo.fr

Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire

Tél. 02 43 77 17 65
accueil@cenpaysdelaloire.fr

Mayenne Nature Environnement

Tél. 02 43 02 97 56
mayenne.nature.environnement@wanadoo.fr

Parc naturel régional Normandie-Maine

Tél. 02 33 81 75 75
info@parc-normandie-maine.fr

Office National des Forêts

Tél. 02 40 71 25 12

Le Sonneur à ventre jaune **bénéficie** d'un Plan National d'Actions. Cet outil permet d'améliorer les connaissances sur l'espèce et de mettre en œuvre des actions de préservation et de gestion.

Texte : PNR NM et CEN PDL - 2014 - Crédits photos : Sylvain Montagner, Olivier Vannucci, CEN PDL, Christian Kerihuel
Illustrations : Laëtitia Lucteau, François Cudennec, Céline Lecoq - Conception : Le Kwalé - Juin 2014